



Soutenu
par



DON'T NOD, lauréat de l'appel à projets de « La grande fabrique de l'image » France 2030

Paris, 2 juin 2023 - DON'T NOD, éditeur et studio indépendant de création et de développement de jeux vidéo, est heureux d'annoncer que son projet **Plume 2030**, est lauréat de l'appel à projets de « **La grande fabrique de l'image** » **France 2030**. Au cœur de ce projet, se situe un logiciel de création innovant nourri de son expertise, intégrant les dernières technologies d'Intelligence Artificielle (IA) et adapté aux spécificités des jeux à forte composante narrative, basés sur le récit à embranchement.

Le perfectionnement de son outil créatif avec une forte intégration de l'IA servira, dans un premier temps, la productivité du studio en matière de jeux vidéo narratifs de référence aux univers forts et porteurs de sens. L'outil a vocation à automatiser la génération des scènes complètes avec personnages animés, environnements et dialogues à embranchements. Il utilisera comme base logicielle les outils déjà développés par le studio : l'éditeur de narration non linéaire Plume, le *Dialogue Sequence Generator* (DSG) et le *Biome Generator System* (BGS).

Sa déclinaison future, à destination des studios tiers et des entités de formations (écoles supérieures de jeu vidéo, universités...), permettra de proposer à l'ensemble de l'écosystème du jeu vidéo un outil issu du savoir-faire de DON'T NOD.

« *Nous sommes très heureux que notre projet ait été sélectionné dans le cadre de "La grande fabrique de l'image" de France 2030. Ceci marque une nouvelle reconnaissance de notre savoir-faire. Cela va nous permettre non seulement de financer une partie significative des développements de notre outil de création de jeux vidéo, mais également de proposer une plateforme capable de fédérer d'autres créateurs d'histoires immersives et les talents en devenir* », déclare Oskar Guilbert, Président Directeur Général de DON'T NOD.

**À propos de DON'T NOD**

DON'T NOD est un éditeur et développeur français indépendant basé à Paris et Montréal, créateur de jeux narratifs originaux dans les genres aventure (LIFE is STRANGE™, TELL ME WHY™, TWIN MIRROR™), RPG (VAMPYR™) et action (REMEMBER ME™). Le studio est internationalement reconnu pour ses expériences narratives uniques, mettant en avant des histoires fortes et des personnages attachants, et a travaillé avec d'importants éditeurs de l'industrie : Square Enix, Microsoft, Bandai Namco Entertainment, Focus Entertainment et Capcom. DON'T NOD crée et édite ses propres Propriétés Intellectuelles développées en interne, mais partage également ses connaissances et son expérience pour collaborer avec des développeurs tiers dont la vision éditoriale résonne avec celle de la société.

Entrez dans l'univers immersif et novateur du studio sur le site dont-nod.com

DON'T NOD (code ISIN : FR0013331212 - ALDNE) est coté sur Euronext Growth Paris

DON'T NOD

Oskar GUILBERT
Président Directeur Général

Benoît GISBERT MORA
Directeur Administratif et Financier
invest@dont-nod.com

ACTUS finance & communication

Corinne PUISSANT
Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 77 - dontnod@actus.fr

Anne-Catherine BONJOUR
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 93 - acbonjour@actus.fr

A propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr